# La Commune de Dour recherche pour son service Travaux un agent technique pour entrée immédiate et constitution d'une réserve de recrutement

#### Profil demandé

- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse ;
- Avoir une bonne connaissance technique et d'analyse liées à la gestion de projets techniques;
- Posséder des capacités de communication, de concertation et d'organisation du travail;
- Savoir se servir des outils informatiques liés à la fonction ;
- Démontrer des capacités pour le travail en équipe ;
- Etre ouvert et avoir le contact humain facile;
- Etre titulaire du permis B sans restriction ;
- Etre disposé à se former ;
- Faire preuve de disponibilité.

### Description de fonction

La personne qui occupera cette fonction sera chargée notamment et principalement :

- de la gestion et de la surveillance des chantiers des gestionnaires de câbles et canalisations (gaz, électricité, ...);
- de la gestion et du suivi de dossiers et de projets (voirie, bâtiment, cahier des charges, plans, ...);
- de la préparation des dossiers de travaux à porter à la délibération du collège avec un rapport motivé à soumettre au supérieur hiérarchique ;
- des contacts avec les entreprises d'impétrants ou adjudicataires de travaux communaux;
- du suivi des divers dossiers.

#### **Conditions**

- 1. Etre belge ou citoyen d'un pays membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse ;
- 2. Etre de bonnes conduites, vie et mœurs et jouir des droits civils et politiques ;
- 3. Etre titulaire:
- d'un diplôme de l'enseignement technique secondaire supérieur (E.T.S.S. ou C.T.S.S.) se rapportant à la spécialité de l'emploi qui est à conférer (les candidats titulaires d'un autre CESS et suivant les cours de bachelier en construction ou travaux publics sont autorisés à postuler)
- <u>OU</u> d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court technique option construction, travaux publics ou géomètre
- 4. Posséder le permis de conduire B sans restriction;
- 5. Satisfaire aux épreuves :
  - Pour les candidats détenteurs d'un diplôme de l'enseignement technique secondaire supérieur :

Epreuves écrites :

- 1. Rapport sur un sujet d'ordre technique du niveau de l'enseignement précité avec cotation de l'orthographe ;
- 2. Connaissances liées à la fonction;
- 3. Epreuve orale : Entretien permettant d'évaluer vos aptitudes à exercer la fonction (aptitude à diriger, organiser et coordonner l'activité d'un service).Pour être déclarés admissibles, vous devez obtenir au moins 50 % des points à chacune des trois épreuves précitées et au minimum, 60 % au total général des épreuves.
- Pour les candidats détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur technique de type court en construction, travaux publics ou géomètre : Epreuves écrites :

- 1. Rapport sur un sujet d'ordre technique niveau bachelier avec cotation de l'orthographe
- 2. Connaissances liées à la fonction;
- 3. Epreuve orale : Entretien permettant d'évaluer vos aptitudes à exercer la fonction (aptitude à diriger, organiser et coordonner l'activité d'un service).

Pour être déclarés admissibles, vous devez obtenir au moins 50 % des points à chacune des trois épreuves précitées et au minimum, 60 % au total général des épreuves.

## Intéressé(e)?

Envoyez, **pour le 31 août 2022 au plus tard**, avec la mention « **Recrutement agent technique** » votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, d'un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois, d'une copie de votre diplôme, d'une copie rectoverso de votre carte d'identité et de votre permis de conduire à Mr. Carlo DI ANTONIO, Bourgmestre, Grand Place, 1 à 7370 Dour, le tout **sous pli recommandé**.

Tél. pour renseignements éventuels : 065/52.96.72 (Madame Sarah D'ARCANGELO, service GRH).